

De : Maire Aussac-Vadalle <maire@aussac-vadalle.fr>  
Sujet : Re: CM  
Date : 21-09-2024 09:20  
À : Christophe Lamache <famille.lamache@yahoo.com>;

CL

Bonjour Christophe,

J'espère que tu pourras t'organiser pour le 12 novembre et que nous pourrons trouver une solution pour que tu puisses suivre le cm en visio , peut-être.

Réglementairement nous ne pourrons pas te compter dans les présents mais tu pourras intervenir en direct et faire part de tes remarques.

On pourra en discuter ensemble.

Je te souhaite un bon week-end

Bien cordialement  
Gérard

Télécharger [BlueMail pour Android](#)

Le 21 sept. 2024, à 08:28, Christophe Lamache <[famille.lamache@yahoo.com](mailto:famille.lamache@yahoo.com)> a écrit:

Bonjour Monsieur le Maire, Gerard,

Je prends note de la réponse de cette demande. Je regrette cette analyse purement quantitative et cette maladresse du « ne présente aucun avantage ». Au regard de mon investissement tu as sans doute raison !

Je vais tenter d'être présent à la cérémonie du 11 novembre, pour le 12 ce sera plus compliqué surtout à l'issue du week-end de 3 jours

L'absence de CM à distance et le choix de dates ne me laissent pas beaucoup d'alternative, je m'interroge donc sur la nécessité de poursuivre mon mandat. J'espère pouvoir en reparler prochainement.

Bon week-end  
Bien à toi  
Christophe  
Envoyé de mon iPhone

Le 19 sept. 2024 à 17:47, LIOT Gérard <[maire@aussac-vadalle.fr](mailto:maire@aussac-vadalle.fr)> a écrit :

Bonsoir Christophe,

J'ai évoqué ta demande concernant une planification des réunions du conseil, et la possibilité de se réunir le lundi ou le vendredi. A l'unanimité les conseillers ne retiennent pas la possibilité du vendredi, sauf cas exceptionnel, et pour ce qui concerne le lundi, au moins un conseiller ne pourra pas être présent, ce qui n'offre aucun avantage dans ce cas d'espèce.

On a retenu que l'idée de rapprocher la réunion du conseil du week-end ou des jours fériés donc, pour se faire et pour aller jusqu'à la fin de l'année, il est décidé de retenir comme date du Conseil Municipal ; le mardi 08 octobre, le mardi 12 novembre (lendemain d'un jour férié) et le mardi 10 décembre. Ces dates de principe seront à confirmer.

J'espère que tu pourras t'organiser pour être avec nous le 12 novembre et peut être les autres dates. Je sais que tu es toujours présents pour la cérémonie de commémoration.

Bonne soirée.

Cordialement

Gérard Liot

Maire d'Aussac-Vadalle

[www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)